

4101

“Nous sommes asphyxiés”

LAON Olivier Dager, président de la chambre d'agriculture, s'inquiète de la situation économique.

La cérémonie des vœux à la maison de l'agriculture est dans l'Aisne un rendez-vous incontournable des élus et des décideurs. La rencontre, prisée par les décideurs et les élus, résonne comme le premier rendez-vous de la nouvelle année avant la longue série d'autres rendez-vous institutionnels. Hier soir, l'intervention d'Olivier Dager, président de la chambre d'agriculture, a été marquée par une tonalité très grave. « Nous allons vivre encore des moments difficiles, économiquement mais aussi humainement. L'agriculture va mal, des femmes et des hommes sont dans une situation critique aujourd'hui. Je le répète, la situation est grave et le premier semestre va être compliqué, très compliqué. »



Olivier Dager représente 4 000 agriculteurs dans l'Aisne. Jean-Marie Champagne

“Ici, nous avons la volonté de défendre la ruralité

qui nous anime tous”

Le président de la chambre d'agriculture

Olivier Dager s'est exclamé : « Non, Mesdames et messieurs, la ruralité, ce n'est pas le retour des serfs et des manants ! Elle ne doit pas de-

venir le faire-valoir de l'utopie des grandes métropoles. Ici, nous avons la volonté de défendre la ruralité qui nous anime tous. Que la crise et le moral en berne soit un déclencheur pour rebondir. »

C'est ensuite l'administration qui a concentré ses critiques : « Elle est devenue une machine à pondre normes et taxes. Lorsque je me suis

installé, l'administration accompagnait. Aujourd'hui, elle contrôle et verbalise. Ce qui complique fortement le travail des fonctionnaires. Et, cerise sur le gâteau, elle devient de moins en moins pragmatique. Quel que soit notre secteur, nous sommes asphyxiés et placés en distorsion de concurrence permanente. » ■ THIERRY DE LESTANG PARADE

COLLECTIVITÉS

Gernicourt a fusionné avec Cormicy

GERNICOURT La nouvelle commune née de la fusion avec Cormicy a un maire, Dominique Décaudin.



Le maire de la commune nouvelle, avec ses adjoints. A.P.

À Cormicy avait lieu lundi soir l'élection du maire de la nouvelle commune, résultant de la fusion avec leurs voisins axonais de Gernicourt. Elle s'est déroulée en petit comité, sans le moindre spectateur en dehors du journaliste de L'union. Sans surprise, c'est Dominique Décaudin, maire de Cormicy, qui a été élu. Et sans suspense : il était le seul candidat. Ce premier conseil municipa-

pal de la nouvelle commune (qui conserve son nom de Cormicy tout court pour des raisons de commodité, en particulier pour les entreprises locales) a aussi permis d'élire les adjoints. « Comme le but de cette fusion est quand même de faire des économies, commentait le nouveau maire, je vous propose, non pas d'augmenter leur nombre comme la loi nous en donne la possibilité, mais de rester à cinq, comme

nous étions auparavant à Cormicy ». Cette proposition a été acceptée sans difficulté. Ont été élus : Chantal Lantenois, Antoine Sanchez (par ailleurs maire délégué de Gernicourt), Agnès Morand, Laurent Krif et Emmanuel Colin. Ont également été désignés les deux délégués qui siégeront au conseil communautaire du Grand Reims : Dominique Décaudin encore lui, et Antoine Sanchez. ■ ANTOINE PARDESSUS

4/01

SAINT-QUENTIN

D'AUTRES ÉLUS AURONT UNE DOUBLE CASQUETTE

Le conseil municipal a élu quatorze nouveaux délégués communautaires pour siéger à la communauté d'agglomération. Trente-six conseillers municipaux en font partie.

À l'heure inhabituel, absences nombreuses. Le conseil municipal se réunissait exceptionnellement tôt dans l'année, un 3 janvier, et précocement dans la journée, 16 heures. La fusion au 1^{er} janvier de l'Agglo de Saint-Quentin avec la communauté de communes de Saint-Simon, suivant en cela à la lettre une nouvelle loi (Notre), obligeait à faire vite. Il fallait en effet élire de nouveaux délégués pour cette future entité, c'est-à-dire des élus municipaux qui siègeront dans la future Agglo fusionnée.

À QUOI SERT L'ÉCHELON COMMUNAL

À l'appel, nombre d'élus de la majorité brillaient par leur absence, mais ils ont eu l'intelligence de se faire représenter par leurs collègues. Et lorsque les noms de deux conseillers socialistes (opposition) ont résonné, Carole Berlemont, du même parti, a fait remarquer qu'ils « travaillaient » et qu'ils allaient « être en retard ». Réponse du maire Frédérique Macarez : « Nous travaillons aussi. Et le conseil est à

l'heure. »

À l'heure donc, pour l'élection des nouveaux délégués qui siègeront. Ils étaient jusqu'à présent vingt-deux. Il a fallu procéder à l'élection de quatorze nouveaux conseillers communautaires. Saint-Quentin (quarante-cinq conseillers municipaux) compte désormais trente-six représentants à l'Agglo.

Le conseiller d'opposition communiste n'a pas manqué de rappeler sa crainte de voir disparaître l'échelon communal. « Les communes, et la majorité ont œuvré en ce sens à Saint-Quentin, deviennent des coquilles vides, sans pouvoir, sans moyens financiers. » Le maire y voit « une bonne nouvelle ». « Notre territoire se renforce. Nous unissons nos efforts. »

Les quatorze conseillers ont été élus. Sans surprise.

Au sortir du conseil, un conseiller municipal qui vient de rejoindre les délégués communautaires glisse : « À ce rythme-là, tout le conseil municipal sera bientôt à la communauté d'agglomération. » ■

UN ARCHITECTE CHOISI POUR LE CASINO

La Ville a retenu l'agence Maes, cabinet d'architecte lillois, pour la réalisation de la maison des services dans le bâtiment du Casino, aussi appelé « Jean-qui-rit, Jean-qui-pleure », rue du Général-Leclerc (faubourg d'Isle). Le Front national tique. « C'est une agence d'architectes lilloise. Vous auriez pu retenir une agence locale. » Le maire, Frédérique Macarez, rappelle que tous les marchés sont « ouverts aux entreprises saint-quentinoises ». Si les entreprises locales ne répondent pas aux critères du cahier des charges, elles ne sont pas retenues. « C'est aussi dans le respect du code des marchés publics que nous œuvrons. »

FACE À FACE

VALLS ET PEILLON ABATTENT LEURS CARTES

Manuel Valls et Vincent Peillon ont dévoilé, hier matin, leurs programmes en vue de la primaire de la gauche, convergeant sur la nécessité de raviver l'Europe et se démarquant sur quelques propositions.

Manuel Valls



EUROPE

« Pause » dans l'élargissement de l'UE, rejet définitif de l'entrée de la Turquie ; « lourde taxe » sur tout produit importé violant les règles sociales et environnementales européennes ; contrôle des investissements étrangers sur le territoire européen dans les domaines stratégiques ; « conférence de refondation » du projet européen, idéalement à 27, mais sinon avec les États volontaires, dont l'Allemagne ; salaire minimum en Europe d'au moins 60 % du salaire médian de chaque pays.

SÉCURITÉ, DÉFENSE, JUSTICE

Création au minimum de 1 000 emplois par an de policiers et de gendarmes ; 2,5 milliards d'euros d'investissements matériels pendant le quinquennat ; porter à 2 % du PIB les dépenses de défense d'ici 2025 ; création de 10 000 places de prison supplémentaires.

INSTITUTIONS

Diminution du nombre de parlementaires. amélioration du statut et des indemnités des élus locaux ; limitation de l'article 49-3 aux textes budgétaires ; charte de la laïcité adossée à la Constitution.

FINANCES PUBLIQUES

Provisionner 15 milliards d'euros sur le quinquennat en cas de coup dur ; maintien du déficit public sous les 3 %, mais pas d'objectif de retour à l'équilibre budgétaire ; hausse globale des dépenses publiques de l'ordre de 2,5 % par an ; définir en début de quinquennat les choix fiscaux dans des domaines clés ; « poursuite de la baisse » des prélèvements obligatoires, notamment pour les classes moyennes et populaires.

ENTREPRISES

Tout créateur aura le droit à un prêt significatif de l'État à taux zéro, sans remboursement pendant les premières années.

POUVOIR D'ACHAT

Rétablissement de la défiscalisation des heures supplémentaires ; hausse de la prime d'activité ; hausse du minimum retraite de 10 %.

SOCIAL ET SANTÉ

Création d'un « revenu décent » fusionnant les minima sociaux, d'environ 800 euros par mois. Ce nouveau droit sera financé par la branche famille de la Sécu

ÉDUCATION, FORMATION, SOCIÉTÉ ET CITOYENNETÉ

Service civique obligatoire de six mois ; hausse du salaire des enseignants ; un milliard d'euros supplémentaire par an pour les universités ; 400 à 500 heures de formation de droit pour tous les jeunes sans formation ou chômeur en reconversion ; diviser par deux, en cinq ans, l'écart salarial hommes-femmes.

EUROPE

« New deal européen » : la France respectera ses engagements et proposera la création d'un budget de la zone euro pour soutenir l'activité et l'emploi ; renforcement du plan Juncker avec un plan d'investissement européen de 1 000 milliards d'euros ; ouverture d'un corridor humanitaire entre l'Europe et les pays voisins de la Syrie ; défense des normes sociales et environnementales dans les négociations commerciales internationales.

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Budget de la défense porté à 2 % du PIB ; 5 000 policiers et gendarmes supplémentaires recrutés durant le quinquennat ; budget de la justice augmenté de 5 % par an.

INSTITUTIONS

Mandat unique des parlementaires, non-cumul dans le temps (trois mandats maximum) ; scrutin proportionnel intégral pour les élections législatives ; réduction du nombre de parlementaires ; suppression de la Cour de justice de la République.

ÉCONOMIE

Création d'un bouclier fiscal pour les plus modestes grâce au plafonnement de la taxe d'habitation ; conditionner le versement du CICE à la conclusion d'accords de branche ou d'entreprise portant sur la formation, la recherche-développement et la qualité de l'emploi ; extension du taux réduit d'impôt sur les sociétés ; progressivité de la CSG ; amendement de la loi Travail en revenant sur l'inversion de la hiérarchie des normes.

SOCIÉTÉ

Étendre la garantie jeunes à 200 000 bénéficiaires ; légaliser l'aide médicale à mourir ; création d'un service public de la petite enfance et d'un nouveau service public des maisons de retraite ; ouvrir aux couples de femmes l'accès à la procréation médicalement assistée.

ÉCOLOGIE

Orienter les investissements européens vers la transition énergétique ; réduire la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité à l'horizon 2025 ; interdiction de l'exploration et de l'exploitation des gisements de gaz et de pétrole de schiste ; interdiction du diesel en 2025.

ÉDUCATION ET RECHERCHE

Recruter 8 000 enseignants supplémentaires dans l'enseignement supérieur ; favoriser la mixité sociale à l'école, en associant l'enseignement privé ; donner la priorité au primaire ; augmenter le budget de l'Agence nationale de la recherche de 100 millions d'euros par an.

Vincent Peillon



LAONNOIS Sans point de collecte, les particuliers doivent faire appel à des professionnels pour se débarrasser de leurs déchets amiantés. Et le montant n'est pas anodin, on a fait le test.

L'amiante. Un des polluants sur lequel les bricoleurs ont l'habitude de tomber lorsqu'ils re-tapent eux-mêmes leur maison. Sans point de collecte sur le territoire, que faire de ces déchets dont les effets néfastes sont reconnus ? Certains ont fait leur choix : les jeter en forêt ou en bord de champ. Dangereux, illégal mais

À QUAND UN POINT DE COLLECTE EN DÉCHETTERIE ?

La question a été évoquée par des élus de l'Agglomération. Devant le nombre de dépôts sauvages qui contiennent de l'amiante, ne serait-il pas possible de prendre en charge ces dépôts en déchetterie ? Le Sirtom du Laonnois, qui gère ces structures dans cinq communautés de communes, va lancer une étude sur l'amiante cette année dans le cadre du programme « Zéro déchets zéro déchets ». En moyenne, les agents reçoivent environ une demande de particulier par mois. On les oriente alors vers les entreprises citées ci-dessous. De même, les agents des déchetteries sont formés à repérer les déchets amiantés parmi les encombrants, certains particuliers les menant à la déchetterie.

gratuit. Mais la solution de faire appel à un professionnel n'est pas pour autant plus aisée. On a fait le test.

Le scénario : Nous devons nous débarrasser des restes amiantés d'une toiture de 50 m² environ de notre maison à Laon. À la déchetterie, on n'accepte pas l'amiante. Renseignements pris auprès du Sirtom, seules trois entreprises sont spécialisées : Valor'Bat à Condren, près de Chauny, C'Mater près de Reims et Véolia.

PRÈS DE 700 EUROS À DÉBOURSER ET UN SACRÉ NOMBRE DE CONTRAINTES

Nous choisissons l'Axonaise Valor'Bat. « On a pas mal de particuliers qui viennent, explique le responsable du dossier. Ce sont souvent des gens qui font des rénovations notamment parce qu'ils veulent vendre. Nous délivrons des bordereaux de suivi des déchets. On leur explique comment faire, car tout est très réglementé. » Tout d'abord, l'entreprise ne prend pas en charge tous les matériaux, mais uniquement « le fibrocimenté, ardoises, tôles ou canalisations », détaille-t-on. Les joints et autres plaques ne sont pas acceptés. De même, il revient au particulier de manipuler les matériaux. « Nous

n'avons pas le droit de toucher, nous ne faisons qu'acheminer et stocker.

On l'amène dans une entreprise spécialisée dans l'Oise. » L'entreprise vend en revanche des big bag dans lesquels le client y versera ses déchets. Il s'agit de sacs à double paroi avec une fermeture spéciale, le tout conditionné sur des palettes. Le prix varie de 60 à 130 euros HT le sac. De même, impossible de manipuler ces résidus sans équipement spécifique, à savoir masque, gants et combinaison. Une tenue que ne reprendra pas l'entreprise après utilisation. Qu'en faire ? Certains pensent qu'elles finissent tout de même en déchetterie ou à la poubelle. Et maintenant, on sort la calculatrice ! Pour des tôles d'1,50 m, il faut acheter un big bag pouvant contenir environ 1 tonne. Comptez 148 euros HT. Ajoutez le traitement - normé et réalisé par des artisans agréés - à 230 euros HT la tonne. On atteint les 450 euros TTC. Si vous ajoutez un forfait transport 30 km de 205 euros et 40 euros d'équipement, la facture s'élève à 695 euros. « Il arrive que je donne le prix et que les gens trouvent cela cher. Je ne sais pas comment ils se débrouillent après. » ■ MANESSA TERHIEH

3 QUESTIONS A.



JOSÉ FAUCHEUX,
CAPEB 02
(ARTISANAT
DU BÂTIMENT)

« La présence d'amiante est sous-évaluée »

On pointe souvent du doigt les artisans comme responsables des dépôts sauvages amiantés ?

À 99 % ce sont des particuliers qui se débarrassent à la va-vite. Mais il y a, c'est vrai, des professionnels aussi. On ne peut pas excuser une pollution volontaire, mais on peut comprendre des gens qui adoptent des solutions illégales. C'est pas tout de mettre en place une réglementation, il faut l'accompagner en développant la filière, ce qui n'a pas été fait malgré nos demandes.

Pourquoi est-ce si lourd pour les entreprises ?

Les entreprises doivent être certifiées. Les points de collecte ne

sont pas nombreux. Les tarifs sont élevés. Les salariés ne doivent pas être exposés sans équipement spécial. Le processus est très réglementé. Cela génère des surcoûts, alors qu'il n'y a pas d'aides pour les propriétaires qui font appel à nous, ni crédits d'impôts ni subventions. Et puis, pour être certain qu'il y a de l'amiante, il faut faire des analyses. Le désamiantage a un coût. Je comprends que des particuliers devant le devis choisissent de ne pas prendre cette solution et se débrouillent. Malheureusement.

Où trouve-t-on de l'amiante ?

On sait à peu près, qu'une maison d'avant 1996 dans la colle à moquette, les joints des fenêtres, l'insert, la chaudière... il peut y en avoir. Mais on n'est pas sûr sans prélèvement, autant dire que tout est sous-évalué. Quand bien même, il y a maintenant un certificat amiante lors de la vente d'une maison. Mais ce diagnostic s'effectue sans détériorer la pièce. S'il y a du papier peint sur une plaque amiante (souvent en vitrociment), on ne le verra pas.

L'ANTENNE SOISSONNAISE DE CAP'EMPLOI EN SURSIS

SOISSONS À cause d'une situation financière dégradée, l'association Cap emploi doit licencier deux personnes dans la cité du Vase. On ne sait pas si la structure y sera maintenue.

A la fin du mois, un conseiller et un cadre quitteront l'antenne soissonnaise de Cap emploi située au 8 rue de Mayenne, près du centre des impôts. Ils subissent un licenciement économique. Par ailleurs, le contrat de l'employée qui est à l'accueil, ne sera pas renouvelé. Cette antenne qui rayonne aussi sur Château-Thierry, ne comptera plus que deux employés alors qu'elle traite environ 600 dossiers. Deux autres personnes seraient licenciées, à l'antenne de Saint-Quentin.

L'association départementale aurait de grosses difficultés de trésorerie depuis l'arrivée d'un nouveau directeur

Cet organisme spécialisé, accompagne des personnes handicapées à retrouver du travail, des formations et les conseille. Installée depuis le début des années 2000 à Soissons, elle travaille aussi avec les employeurs. Il y avait à l'époque un seul salarié. La loi handicap votée en 2005 a fait grimper le nombre de dossiers. Les entreprises risquent de plus grosses pénalités si elles n'ont pas le quota de travailleurs handicapés.

L'entreprise cocherézienne Cuir auto shop, où la ministre du Travail s'est rendue le 16 décembre, a bénéficié de ses services pour son recrutement. Les conseillers ont des formations spécifiques pour cet accompagnement. Par exemple, l'un d'eux parle la langue des signes.

BEAUCOUP DE QUESTIONS ENCORE SANS RÉPONSE

Selon nos informations, l'association départementale souffre de grosses difficultés de trésorerie depuis l'arrivée d'une nouvelle personne à la direction, il y a trois ans. Ce directeur est Georges Dia. L'homme a été condamné en février 2015 par le tribunal correctionnel de Saint-Quentin pour faux et usage de faux, abus de bien social. Il a été reconnu coupable de mouvements de fonds illégaux entre Promotrans dont il a été directeur et le club de football AS Fresnoy qu'il a dirigé. La peine pro-



Cette association départementale a son siège à Laon et dispose de cinq autres antennes dans l'Aisne.

noncée : quatre mois de prison avec sursis et 4000 euros d'amende. Pour l'instant, une première version situerait les difficultés de Cap'emploi, au niveau d'une mauvaise gestion de la trésorerie. Beaucoup de questions restent sans réponse. Certains dossiers seront-ils traités à Laon, au siège ? Pôle Emploi reprendrait-il certains cas, au moins temporairement ? On ne sait pas non plus si cette antenne peut être maintenue avec seulement deux employés.

ANALIS GERBAUD

Le directeur n'est pas disponible actuellement. Malgré nos tentatives, nous ne sommes pas parvenus à joindre la directrice adjointe.

DES BÉNÉFICIAIRES SALUENT LA QUALITÉ DU TRAVAIL DE L'ASSOCIATION

« Il faut absolument faire quelque chose pour sauver Cap emploi », répète Fabrice Prudhommeaux, l'un des bénéficiaires. Il est travailleur handicapé à cause d'une spondylarthrite ankylosante. « Grâce à eux, depuis 10 ans, j'ai toujours réussi à trouver du boulot : des contrats uniques d'insertion (CUI), un CDD... Ils nous aident à trouver un emploi adapté à nos capacités. » Employé dans le secteur de l'animation, il décrit des conseillers « très à l'écoute ». « Ce sont des personnes très compétentes. Hier matin, il n'a pu obtenir un rendez-vous avec son conseiller parce que le personnel ne sait pas ce qu'il va advenir de la structure. Valérie Privé, est tout aussi élogieuse. Ancienne ambulancière, elle est handicapée depuis un accident du travail. Depuis qu'elle est suivie à Cap emploi, c'est-à-dire quatre ans, elle a trouvé des formations et est sur le point d'avoir son bac de technicienne logistique en entreposage. « Ils



Fabrice Prudhommeaux a trouvé plusieurs contrats grâce à Cap emploi, n'ont pas lâché l'affaire et je le remercie de m'avoir aidé. »

Fillon défend son programme "radical"

Attaqué pour la « brutalité » de son projet, François Fillon a assuré qu'il le mettrait en œuvre s'il était élu.

Plutôt discret depuis sa nette victoire à la primaire de la droite, François Fillon a profité de sa rentrée politique, hier, pour défendre son programme « radical », qui concentre toutes les attaques de la gauche mais aussi de ses alliés centristes. Après une quasi-diète médiatique depuis son élection à la primaire de sa famille politique – hormis ses vœux sur Facebook le 31 décembre – le candidat de la droite redémarre sa campagne avec de nombreux déplacements en France (le 11 janvier à Nice, le 19 dans l'Ain) et à l'étranger (Las Vegas les 5 et 6 pour participer au salon CES du high-tech, le 23 à Berlin où il doit déjeuner avec Angela Merkel).

"Moi, je veux changer les choses. La première cause de la grande pauvreté c'est le chômage"
François Fillon

L'ex-Premier ministre, qui enregistre une baisse de huit points dans un sondage Harris interactive, publié lundi, et dont le programme « libéral » est agité comme un épouvantail par ses adversaires, a également inscrit plusieurs meetings à son calen-



Le candidat de la droite et du centre a visité le centre Emmaüs Défi, à Paris, hier. AFP

drier, notamment à Paris le 29 janvier, date du second tour de la primaire de la gauche. Selon ses proches, ce sera un « gros » meeting. À douze jours de son intronisation officielle comme candidat par un Conseil national du parti Les Républicains, la première étape en 2017 de sa campagne présidentielle l'a mené, hier matin, au centre Emmaüs Défi, à Paris (XIX^e), qui accompagne les personnes en situation de grande exclusion. L'occasion pour François

Fillon de défendre une nouvelle fois son programme. « Quand on a presque 6 millions de chômeurs et 9 millions de pauvres, et que ces chiffres continuent d'augmenter, notamment s'agissant de la pauvreté, on ne peut pas parler d'un modèle social qui fonctionne, et on ne peut pas camper sur des positions conservatrices qui sont celles d'une grande partie de ceux qui aujourd'hui dirigent notre pays », a fait valoir l'ex-Premier ministre. ■